

## RAPPORT D' ACTIVITES DU MOIS D'AVRIL 2009

### Titres phares

- Interpellation d'un sculpteur et trafiquant d'ivoire ;
- Amorce de la diligence sur le dossier MALANDA RUDE RISIA qui a semblé être classé aux oubliettes ;
- Rencontre avec le nouveau Directeur Départemental de l'Economie Forestière et la nouvelle équipe du service de la Faune et des Aires protégées ;
- Maintien par le représentant de la Fondation Aspinall et de l'équipe du projet RALF (Renforcement de l'Application de la Loi Faunique) des contacts avec les partenaires du projet.

### Généralités

Poursuite par le représentant de la Fondation Aspinall des contacts initiés par le consultant LAGA depuis le lancement du projet avec les personnalités ressources pouvant contribuer de façon efficace et durable au succès du programme de mise en application effective de la loi faunique. Ces rencontres se nouent à l'échelle politique a savoir : rencontre avec les autorités ministérielles, diplomatiques, judiciaires.

### Investigations

**62 investigations** ont été menées ce mois dans les 7 arrondissements de Brazzaville (Ouenze, Bacongo, Talangai, Mfilou, Makélékélé, Moungali, Poto-Poto ).

### Opérations

Un sculpteur et trafiquant d'ivoire du nom de KAMUSU Claude a été interpellé le 11-04-2009. Le 16-04-2009, il est déféré devant le procureur de la République près les Tribunaux de Grande Instance de Brazzaville puis à la prison de Brazzaville. Ce délinquant fut arrêté suite à une enquête conduisant précédemment à l'arrestation d'intermédiaires. Ces derniers ont dénoncé leur source, qui se trouvait au domicile d'un trafiquant reconnu : IKAMA ! Le délinquant Kamusu Claude niait les faits mais avaient oublié par négligence un petit morceau d'ivoire dans ses poches qui fut identifié par les gendarmes, ce qui a permis l'arrestation. Il est évident qu'il disposait d'une plus grande quantité d'ivoire au domicile d'IKAMA.

### Département juridique

- **1 délinquant** se trouve à la maison d'arrêt ce mois dans le département de Brazzaville.
- **11 cas** ont été suivis par le département juridique ce mois : IKAMA, OYANKE, BITSINOUE, NKASSA, NSTIBA, BADIKA, GUEYE CHEICK, MAKAMBO RICHARD et KIBAMA GUY (suivi de l'exécution de la décision du tribunal), BOPIELE, MALANDA RUDE, KAMUSU CLAUDE.
- **5 cas** sont programmés à l'audience ce mois.
- **1 cas** (OYANKE et autres) est mis en délibéré ce 29-04-2009 pour jugement être rendu le 6-05-2009 ;
- **Suivi de l'exécution de la première condamnation dans le cadre de la criminalité faunique (des affaires suivies) prononcée contre MAKAMBO RICHARD. écopant de 12 mois d'emprisonnement ferme, 100.000 FCFA d'amende et 1.000.000 FCFA de dommage intérêt.**
- Transmission du dossier KAMUSU CLAUDE au cabinet MOUKENGUE.

## Département médiatique

- **48 pièces** médiatiques ont été produites et publiées en République du Congo à travers la presse écrite (15), la radio (29), Internet (4).
- Principaux sujets développés sur l'application de la loi faunique : « un trafiquant de chimpanzé condamné à un an d'emprisonnement, cinq trafiquants de produits fauniques devant la barre, première condamnation d'un trafiquant de chimpanzé, deux ressortissants de la RDC jugés à Brazzaville pour trafic d'espèces fauniques protégées, arrestation d'un vendeur d'ivoire, deux trafiquants de produits fauniques vont comparaître, la gendarmerie met la main sur un vendeur d'ivoire, ils encourrent une peine d'emprisonnement de cinq ans et d'une amende de cinq millions, la justice congolaise déterminée à punir les criminels. »

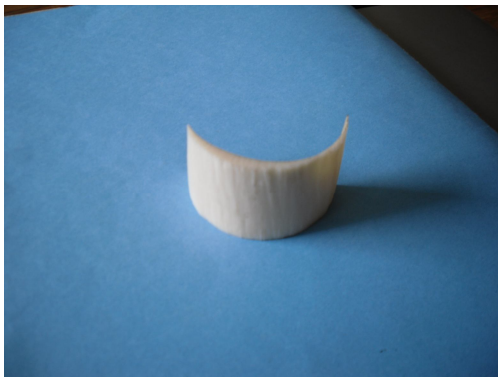
## Politiques extérieures

- Rencontre avec le Procureur de la République près les Tribunaux de Grande Instance de Brazzaville en vue de s'enquérir du sort réservé au dossier **MALANDA RUDE**, élargi avant la date de la première audience. Au cours de cette rencontre, le procureur recommande de prendre attache avec le conseil à ce sujet
- Discussions avec les différents Avocats en charge des dossiers liés au contentieux faunique. Ces entretiens visent à étudier les techniques pour lever les obstacles qui entravent l'avancée desdits dossiers. Les résultats escomptés de ce travail sont donc : l'obtention du rappel de l'affaire OYANKE à la date du 29-04-2009.

## Management

- Les contacts ont été maintenus avec les principaux protagonistes et partenaires : WCS, MEF (Attaché juridique, DGEF, DDEF-Bzv, Accord de Lusaka, Avocat général près la Cour Suprême).
- Une rencontre a été organisée avec l'Ambassadeur des USA en présence de Paul Telfer (WCS). Une soirée consacrée au PALF sera organisée en juin par l'Ambassade.
- Les nombreux contacts nationaux et internationaux ont été tenus informés de l'évolution des activités du PALF.

## Photos



Objet en ivoire saisi sur le dénommé Kamusu Claude, alors qu'il niait les faits à la gendarmerie nationale